

Décision

Générale

colonial

Décision n° 234 PERSONNEL EUROPÉEN.

n° 234

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 février 1947

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro

28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Nme Maas (Margaret), en religion Sœur Elisabeth de la Trinité, est admise au salaire mensuel il (catégorie), pour compter du 1er mars 1917.